

Palais Royal, le 11 Dec 1902

Monsieur,

Le Conseil d'Etat, après avoir pris connaissance d'un projet du décret qui lui a été soumis par l'administration des Beaux-Arts, concernant la libéralité testamentaire faite à l'Etat par M. Philippe d'Ennery, vient de demander qu'il soit procédé par les soins de mon Administration, et d'accord avec la légataire universelle du testateur, à un inventaire des objets d'art légués, à leur évaluation, et à une appréciation sur l'intérêt artistique du legs dont il s'agit.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous ai désigné pour faire partie de concert avec M. Migeon, Conservateur du département des objets d'art au Musée du Louvre et M. Bing 58, rue de Monceau, de la Commission chargée de procéder à cet inventaire et à cette appréciation.

Je vous serais obligé, en conséquence, de vouloir bien soumettre en rapport avec M. Migeon qui vous fournira ainsi qu'à M. Bing, tous les renseignements nécessaires à cet effet.

En vous remerciant d'avance du concours que vous voudrez bien prêter à mon Administration,

[To 2nd page]

en cette circonstance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

[?]